



## COMMUNIQUE DE PRESSE

23 mai 2019

**Didier Le Gac**

Député de la 3<sup>ème</sup> circonscription du Finistère

Brest-Rural

### « Diwan : Seuls les actes comptent »

Suite aux propos -maladroits- du ministre de l'Éducation nationale Jean-Michel Blanquer lors des débats au Sénat sur l'examen du projet de loi « École de la confiance », le député Didier Le Gac comprend l'émoi suscité et les réactions, nombreuses, depuis lors, spécialement en Bretagne.

Néanmoins, et sans minimiser leur portée, le député rappelle qu'il s'agit d'une phrase extraite d'un débat et non pas d'une déclaration officielle.

Surtout, seuls les actes comptent.

Ainsi, Didier Le Gac n'a aucun doute sur l'action qui sera menée dans les semaines à venir. Lorsque le texte reviendra à l'Assemblée nationale, d'ici l'été, il soutiendra à nouveau l'amendement qu'il a déposé en 1<sup>ère</sup> lecture avec Yannick Kerlogot (député du 22) notamment, et défendu (avec tous les députés bretons), pour enfin mettre en place l'obligation de verser le forfait scolaire aux écoles Diwan à destination des enfants ne résidant pas dans la commune. Ce sera alors une avancée très importante qui devrait permettre à l'école Diwan de voir la pérennité de son financement nettement améliorée.

Le Premier ministre s'est engagé, et les élus bretons de tous bords, le président de la Région en tête, y sont favorables (Cf. le vote unanime de la CTAP en avril 2019).

Dans ce contexte, l'heure doit être, selon Didier Le Gac, à l'apaisement.

Dès ce vendredi d'ailleurs, le nouveau Recteur de l'Académie se rendra aux côtés de Stéphanie Stoll, Présidente de Diwan, pour saluer le travail des équipes du réseau et la qualité de leur enseignement.

Plus d'info sur les démarches déjà engagées :

<https://didierlegac.bzh/actualites/diwan-notre-courrier-au-president-de-la-republique/>

<https://didierlegac.bzh/non-classe/communiquede-presse-langue-bretonne-accord-en-vue-a-lassemblee-pour-les-ecoles-bilingues/>

Contact : Didier LE GAC – 06.73.39.59.17 – 02.98.33.02.20

[didier.legac@assemblee-nationale.fr](mailto:didier.legac@assemblee-nationale.fr) - Blog : <http://didierlegac.bzh/>